Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 71 (1963)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 7 décembre 1963, à 15 heures, au Palais de Rumine

La dernière séance de l'année de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie a eu lieu le samedi 7 décembre. Le président, le professeur Giddey, a eu le plaisir d'y admettre de nouveaux membres. Ce sont : M^{me} Nicolette Brunel-Chevalley, à Lausanne ; M^{11e} Marie-Louise Jacob, secrétaire, à Lausanne ; M. André Cloux, instituteur émérite, à Penthaz ; M. Edouard Cloux, syndic de L'Isle.

Il souligna l'importance exceptionnelle du troisième fascicule de la R.H.V. consacré entièrement aux fouilles de Vidy. Puis la parole fut donnée aux orateurs de l'après-midi qui, tous deux, présentèrent des communications ayant trait à la navigation sur le Léman.

C'est tout d'abord M. Adolphe Decollogny, trésorier de notre société, qui évoque les flottilles de guerre, surtout au temps des Savoie. Après avoir eu recours à des constructeurs de Villeneuve, les comtes de Savoie firent appel à des Gênois. On vit passer sur notre lac des galères avec une chiourme comprenant jusqu'à 107 rameurs et pouvant transporter archers et machines de guerre. Villeneuve abritait la flottille de Chillon, mais Morges faisait également figure de port naval. A l'époque bernoise, on y vit même une école de navigation. Ce fut le temps où LL. EE. avaient deux grandes galères sillonnant le Léman : le Grand-Ours et le Petit-Ours. Des galériens s'y courbaient sur les rames, tout comme à bord de celles du roi de France.

Cette vive évocation fut très applaudie, puis on entendit M. le professeur Henri Meylan décrire avec humour et finesse les avatars d'une cargaison de fromages, victime d'un coup de bise, la barque qui les transportait ayant fait naufrage au large de Rolle. Mais a-t-elle vraiment fait naufrage, et, en ce cas, n'en fallait-il imputer la faute qu'aux autans? C'est ce qu'un procès, devant la cour de Moudon, tenta d'élucider. Il n'en subsiste que les témoignages, mais comme la plupart proviennent de bateliers du Léman, ils évitent soigneusement de prendre nettement parti. Il s'ensuit une série de réponses cocasses, qui ont bien diverti les auditeurs.

Après avoir chaleureusement remercié les conférenciers, le président leva la séance.